



Section de la NOUVELLE-CALÉDONIE

Direction des Finances Publiques

4 rue Paul Montchovet - "Waruna 1" - BP E4

98848 NOUMEA CEDEX

00-00-27-92-00

fo.caledonie@dgifp.finances.gouv.fr

988

Le 15/01/2021,

## **Déclaration des élus CTL de FORCE OUVRIERE Finances Publiques de la DFIP NC**

Le CTL est réuni pour valider un nouveau plan de réduction d'emploi en Nouvelle-Calédonie, avec deux emplois supprimés.

Même à une échelle modeste, ces réductions d'emplois participent à l'entreprise de destruction massive d'emplois dans l'ensemble des départements, avec 1800 suppressions prévues au PLF 2021.

Comme vous le savez, tous les indicateurs, et notamment ceux de l'observatoire interne du MINEFI, démontrent que la souffrance au travail n'a jamais été autant ressentie dans les postes et services qui se retrouvent tous en sous-effectifs structurels et ne peuvent plus faire face aux charges de travail.

Les conséquences du NRP et de la démétropolisation ne font et ne vont faire qu'en rajouter encore plus dans la pression, l'insécurité et le mal-être des agents.

En votre qualité de Directeur comme de président du CHSCT, il vous appartient de prendre la mesure de ces souffrances et de ne jamais perdre de vue qu'il relève de la responsabilité personnelle des chefs de service de prendre toutes les mesures pour assurer la santé et la sécurité des agents sous leur responsabilité.

Nous rappelons que, suite au procès France Télécom dont les méthodes de réformes et de management inspirent très directement celles de la DGFIP, leurs dirigeants et directeurs ont été condamnés à des peines de prison pour « harcèlement moral institutionnel » pour avoir mis en œuvre une politique nocive et mortifère de réduction des effectifs.

Dans ces conditions, vous comprendrez que notre organisation syndicale, tant au plan local qu'au plan national, ne peut cautionner ni valider le volet emploi qui lui est présenté.